



Juillet 2013 - n°11



SOULTZ

HOHWILLER

ACTUALITÉS



Budget 2013

p. 3

Les inaugurations
de la gare et
du pôle des services
de l'Hôtel de Ville

p. 6

Le soutien au tourisme

p. 8

SOMMAIRE

Institutions

Budget 2013.....	3
Intercommunalité.....	5

Événements

Inaugurations.....	6
--------------------	---

Développement économique

Soutien au tourisme.....	8
Action économique.....	12

Projets et travaux

Échos des chantiers.....	14
Projets majeurs.....	16
Circulation et travaux.....	19

Actualités municipales

Festival Tradi'sons.....	21
De 2012 à 2013.....	22
Au fils des événements.....	23

Actualités associatives et culturelles

Sport.....	25
Culture.....	26

Vie pratique et annonces

.....	29
-------	----

Expression des élus

.....	31
-------	----



ÉDITO

Le temps passe, le mandat touche progressivement à sa fin. En décembre, au moment de notre prochaine publication, nous serons en pleine période préélectorale. L'ambiance se modifie sensiblement, mais la réalité des chantiers reste. Pôle scolaire et de la petite enfance, liaison cyclo piétonne, rue du Docteur Deutsch entre carrefour et Froeschwillerbach, complexe sportif, première phase du Jardin de La Saline, éco quartier du Saltzbaechel, règles de circulation et de stationnement, Sultz-sous-Forêts / Hohwiller poursuit sa mutation. D'ailleurs certains de ces dossiers auront nécessairement des implications dans la prochaine mandature, à l'instar de la deuxième phase du complexe sportif, du pôle commercial du Jardin de La Saline ou de l'utilisation de l'expérience urbanistique acquise lors de l'élaboration de l'éco quartier du Saltzbaechel.

Le paysage de cette prochaine mandature va être profondément marqué par l'application de la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 et de la loi relative à l'élection des conseillers départementaux (anciens conseillers généraux), des conseillers municipaux et des conseillers communautaires du 17 mai 2013.

Dès le 1^{er} janvier 2014 les communautés de communes du Sultzerland et du Hattgau vont fusionner pour donner naissance à la communauté de communes de l'Outre-Forêt.

Les bouleversements les plus importants vont se produire lors des élections municipales de mars 2014. Notre commune ayant plus de 1 000 habitants, l'élection va se faire au scrutin proportionnel. Les listes devront être strictement paritaires et plus question de barrer ou de rajouter un nom sous peine de nullité. Les électeurs vont également désigner directement les conseillers communautaires sur la base d'une liste distincte figurant sur le même bulletin de vote. Mais c'est la localité de Hohwiller qui sera la plus touchée. La section électorale spécifique est supprimée pour les communes associées, même si ces dernières conservent leur statut et notamment un maire-délégué. Cela veut dire que la population de Hohwiller ne pourra plus désigner à part ses représentants au conseil municipal. À charge pour chaque liste de faire figurer des habitants de Hohwiller en bonne position !

Enfin les élections départementales de 2015 vont se faire par binôme, un homme et une femme, dans le cadre de cantons agrandis. Dans notre arrondissement nous assisterons vraisemblablement à un regroupement de plusieurs cantons autour de Wissembourg. Sultz-sous-Forêts risque donc fortement de perdre son statut de chef-lieu de canton !

En attendant, je vous convie très cordialement à participer aux festivités de la fête nationale, le 13 juillet. Une célébration qui se fera pour la première fois en deux parties. La partie officielle, à laquelle toute la population est conviée, se déroulera sur le parvis de La Saline. Nous nous rendrons ensuite, en cortège, au Bruehl pour la partie conviviale, la retraite aux flambeaux, les animations de Pointes de Pied et le grand feu d'artifice.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, de très bonnes vacances !

Pierre MAMMOSSER
Maire de Sultz-sous-Forêts

Budget 2013

La ville de Sultz sous Forêts, continue sa politique d'investissement soutenue, sans augmentation de la fiscalité.

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement a été adopté à l'unanimité moins 4 voix contre et 1 abstention en avril dernier, avec des recettes qui progressent de 3 % et des dépenses en hausse de 5,5 %.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 006,930 €, en augmentation de 87 000 € par rapport à 2012. Ces recettes se composent en grande partie du produit de la fiscalité et des compensations fiscales, estimés à 1 793 119 € pour 2013 soit une augmentation de 77 500 €. Cette augmentation est liée au développement de la commune qui a pour conséquence la croissance des bases sur lesquelles s'appliquent les 4 taxes locales, à la réévaluation de ces bases de 1,80 % décidée par l'État, et à la hausse de la CVAE -contribution sur la valeur ajoutée des entreprises- qui mesure l'activité économique dans la localité.

Après analyse de ces chiffres le conseil municipal à l'unanimité, a suivi la proposition du Maire de ne pas augmenter le taux des 4 taxes locales.

Les dotations et subventions diminuent de 46 000 €. Ceci découle de la réduction des dotations de fonctionnement aux collectivités et de la

baisse des subventions. Les produits des services et du domaine augmentent de 21 000 € avec une rentrée supplémentaire de remboursement de charge par les locataires du pôle des services et une estimation d'augmentation des recettes de La Saline et de l'école de musique. Enfin les autres produits augmentent de 35 000 €, entre autres grâce aux revenus supplémentaires de location des bureaux du pôle des services.

Malgré la poursuite du travail de rationalisation et de recherche des économies, les dépenses de fonctionnement augmentent de 121 000 €.

Les charges de personnel atteignent 880 000 €, ce qui représente 29 % de notre budget de fonctionnement, en hausse de 50 000 €. Cette augmentation s'explique par la prise en charge d'une partie de la complémentaire santé et de la prévoyance pour le personnel, l'augmentation du temps de travail des agents d'entretien pour le pôle des services (récupération d'une partie auprès des locataires), l'embauche de saisonniers pour le déménagement de l'école primaire, un remplacement pour un congé maternité (également récupération d'une partie), et un prévisionnel pour les changements d'indices.

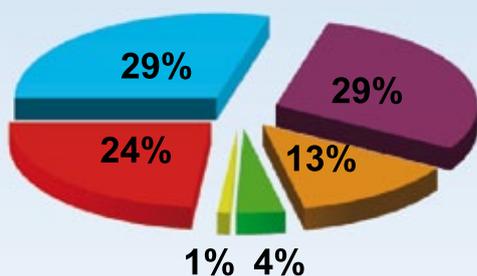
Les charges à caractère général s'élèvent à 877 600 € en 2013 soit en augmentation de 20 000 €. Ici nous subissons surtout la hausse des prix de l'eau et l'assainissement, de l'électricité, du gaz et du fioul.

En 2013, les autres charges de gestion courante augmentent aussi de 55 000 €. En effet les contributions aux organismes de regroupement sont en hausse de 27 000 €, suite aux augmentations de la participation - pour le syndicat de la piscine de Drachenbronn (pour équilibrer le budget suite à la diminution de la participation de la Base 901), - pour le syndicat mixte de la région de Sultz sous Forêts (en prévisions de la rénovation du gymnase) et des dépenses en hausse pour l'exploitation de la forêt.

Le poste subvention de fonctionnement aux associations subit aussi une augmentation exceptionnelle de 20 500 € du fait de la non-facturation de la location du gymnase en 2012 pour un montant de 16 000 €, qui est reporté en 2013.

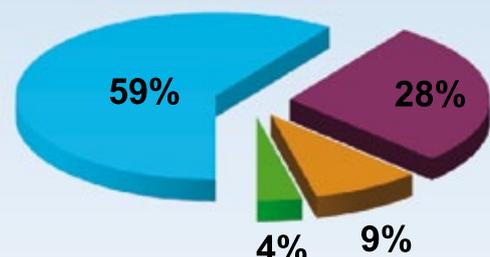
L'excédent de fonctionnement escompté pour 2013 est de 704 224 €.

Répartition des dépenses de fonctionnement



Charges à caractère général	877 600 €
Charges de personnel	880 000 €
Autres charges	398 106 €
Charges financières	117 000 €
Dépenses imprévues	30 000 €
Excédent de fonctionnement	704 224 €
Total	3 006 930 €

Répartition des recettes de fonctionnement



Impôts et taxes	1 793 119 €
Dotations et subventions	837 956 €
Produits services et domaine	265 550 €
Autres produits	110 305 €

3 006 930 €

INVESTISSEMENT

La commune poursuit le plan pluriannuel d'investissement. Le budget d'investissement a été élaboré dans le respect des objectifs et des priorités, il a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal après consultation des différentes commissions et a été voté lors de la séance du 10 avril 2013 à l'unanimité moins 5 voix contre, en équilibre à 6 871 486 €.

En enlevant les 2 réalisations terminées en 2012, l'aménagement des abords de la gare et le pôle des services de l'Hôtel de Ville, mais

pour lesquels il reste à payer 735 000 € en 2013, les projets de 2013 représentent 4 316 610 € d'investissement. Le pôle scolaire et de la petite enfance pour 2 405 000 €, les travaux de voirie pour 986 000 €, et la 1^{re} tranche des travaux pour les vestiaires du complexe sportif pour 360.000 € constitue l'essentiel des dépenses.

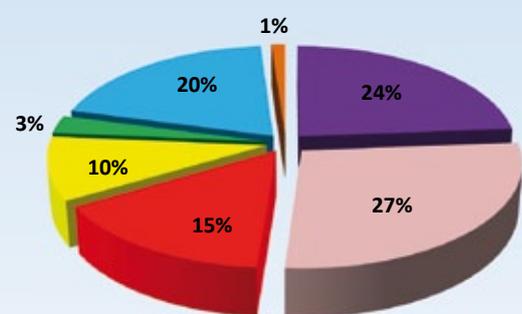
Ces investissements seront financés par les ressources propres de la commune, les subventions et la participation de tiers pour 58 %, une ligne de trésorerie pour préfinancer la TVA (récupérable

2 années plus tard) pour 15 %, et par un emprunt pour 27 %.

La gestion de la dette se fait de manière responsable et nous n'avons encore débloqué aucun emprunt à ce jour. En ce qui concerne les deux emprunts contractés au cours de l'année dernière, le premier de 700 000 € a pu être annulé suite à une entrée d'argent exceptionnelle et unique, qui concernait une régularisation de l'ancienne taxe professionnelle, le deuxième de 1 200 000 € a été renégocié et sera débloqué en 2013.

Dépenses d'investissement	TTC
Divers aménagements de voirie	75 500 €
Aménagement abords de la gare (reste à payer)	325 000 €
Liaison cyclopiétonne (Pôle des services-Bloc scolaire)	140 000 €
Liaison rue de la Saline / rue de la gare / entrée du Bruehl	319 600 €
Aménagement cimetière juif	40 000 €
Réfection route d' accès Marienbronn (part de la commune)	53 820 €
Réfection de l'éclairage public	137 000 €
Carrefour rue du Dr Deutsch RD264/28/52	220 000 €
Total Voirie	1 310 920 €
Travaux dans la salle 5 de la maison de la musique et des associations	12 000 €
1 ^{re} tranche des travaux pour les vestiaires du complexe sportif	363 690 €
Cinéma numérique pour le relais culturel La Saline	78 500 €
Total Sports Loisirs Culture	454 190 €
Divers travaux dans les bâtiments communaux	37 000 €
Divers travaux dans l'église protestante	15 000 €
Remplacement fenêtres et mise en place de larmiers à la Synagogue	127 000 €
Pôle des services de l'Hôtel de Ville (reste à payer)	410 000 €
Pôle scolaire et de la petite Enfance	2 405 000 €
Aménagement de la cave de l'annexe de la mairie en salle d'archivage	40 000 €
Mobilier pour le gîte d'étape	5 000 €
Aménagement parking + rénovation propriété Cullmann (Hohwiller)	27 000 €
Total Bâtiments	3 066 000 €
Écoles : matériel divers	2 400 €
Matériel divers: défibrillateurs, aspirateur, candélabres, déco Noël, Pâques	25 000 €
Mairie: mat. informatique, audiovisuel, mobilier, fauteuils et tables salle du conseil	58 100 €
Médiathèque : douchettes	2 000 €
La Saline : vidéo projecteur, téléphones, matériel informatique	5 000 €
Services techniques : matériels divers	14 000 €
Total Matériel	106 500 €
Acquisition terrain SIBAR (Lotissement du Salzbaechel)	78 000 €
Acquisition propriété GRUNEWALD	21 000 €
Étude pour les bassins de prévention des coulées de boues à Hohwiller	15 000 €
Total divers	114 000 €
Remboursements Emprunts	258 533 €
Déficit d'investissement de 2012	1 561 343 €
TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT 2013	6 871 486 €

Financement du budget d'investissement



Subventions et participation de tiers	1 632 682 €
Emprunts	1 885 471 €
Emprunts in fine (pour préfinancement TVA)	1 050 000 €
Virement de la section de fonctionnement	678 175 €
Remboursement de la TVA	195 000 €
Excédents exercices antérieurs	1 351 576 €
Autres recettes d'investissement	78 582 €
TOTAL DU BUDGET D' INVESTISSEMENT	6 871 486 €

Intercommunalité

Le conseil municipal approuve la fusion des communautés de communes du Soultzerland et du Hattgau

Le 6 mars le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la fusion des communautés de communes du Soultzerland et du Hattgau au premier janvier 2014. La nouvelle intercommunalité se dénommera "communauté de communes de l'Outre-Forêt". Le nombre de conseillers communautaires est fixé à 30, chacune des deux anciennes entités disposant de 15 sièges. La commune de Soultz-sous-Forêts/Hohwiller sera représentée par 6 conseillers. Le siège administratif sera à Hohwiller et le conseil communautaire se réunira à Betschdorf.

La charte de fusion décrit les orientations politiques de la nouvelle communauté de communes : un aménagement du territoire qui s'appuie sur les deux pôles d'équilibre – Soultz-sous-Forêts d'une part, Betschdorf/Hatten d'autre part –, une politique de l'enfance et de la petite enfance qui se situe entre ambition et contraintes budgétaires, un développement économique caractérisé par une dominante tertiaire, commerciale et artisanale pour Soultz-sous-Forêts et une dominante industrielle pour Betschdorf/Hatten et une animation du territoire basée sur des équipements structurants comme La Saline et la médiathèque de Soultz-sous-Forêts, la piscine et l'ESCAL de Betschdorf, ou l'espace culturel de Hatten.

Enfin, concernant la fiscalité, la convergence des taux sera étalée sur 12 ans.



La piscine de Drachenbronn en difficulté

Le 20 février le Président du syndicat de la piscine de Drachenbronn a invité les Maires des communes adhérentes à une réunion de crise pour leur faire part de la situation financière critique de la piscine. Le syndicat intercommunal regroupe 10 communes : Cleebourg, Climbach, Drachenbronn, Keffenach, Memmelshoffen, Oberhoffen-les-Wissembourg, Rott, Schoenenbourg, Soultz-sous-Forêts et Steinseltz. La contribution des collectivités à l'équilibre du budget représente

près de la moitié des ressources. Soultz-sous-Forêts est largement le plus grand contributeur. Pour faire face à la situation financière très difficile, les représentants des communes ont accepté un effort financier. Soultz-sous-Forêts a, en plus, accepté que le versement des communes repose sur un calcul actualisé du nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2013, ce qui suppose un effort supplémentaire de notre commune puisque nous sommes les seuls, et de loin, à avoir enregistré une augmentation

sensible de la population. Au total la participation de notre commune passe de 41 750 € en 2012 à 50 700 € en 2013. En contrepartie le maire a demandé à ce que soit menée une étude détaillée de la domiciliation des utilisateurs, de la piscine de Drachenbronn mais aussi de celle de Betschdorf, afin d'élaborer un nouveau système de contribution impliquant toutes les collectivités dont les habitants bénéficient de ces deux équipements.

Inaugurations

de la Gare et du Pôle
des Services de l'Hôtel
de Ville le 13 avril 2013

C'est dans une belle ambiance de Printemps que le Maire a eu le plaisir d'accueillir un parterre de personnalités, la Sous-préfète de Haguenau-Wissembourg, le Président du Conseil Régional, ancien Ministre, le Président du Conseil Général, deux députés, Frédéric Reiss et Antoine Herth, deux sénateurs, André Reichardt et Francis Grignon, le Conseiller général Vonau, deux Présidents de communautés de communes, Charles Graf et Victor Ringeisen, de nombreux Maires de l'Alsace du Nord, les Directeurs Régionaux de la SNCF et de RFF, et tous les autres représentants des autorités civiles, militaires et religieuses, pour une double inauguration.



Coupé de ruban et présentation des travaux d'accessibilité des installations de la gare, une opération de 1,1 M€ financée par le Conseil Régional à 50 % et l'UE et RFF à 25 % chacun, et de l'aménagement des alentours de la gare pour un montant de 500 000 € financé par le Conseil Régional pour 261 000 €, la ville de Sultz-sous-Forêts pour 170 000 €, le Conseil Général pour 42 000 € et la SNCF pour 27 000 €.



L'imposant cortège a fait une halte sur le site du futur Jardin de la Saline et le Maire en a profité pour présenter ce grand projet d'urbanisme commercial aux collectivités territoriales.



Arrivée au Pôle des Services de l'Hôtel de Ville, deuxième équipement au cœur de cet après-midi d'inauguration.



Accueil en musique par les Harmonies de Sultz-sous-Forêts et de Wissembourg qui ont déjà officié à la gare.



Deuxième coupé de ruban dans la cour de la mairie, pour un équipement dont la rénovation-reconstruction a coûté 1,8 million d'€ avec des subventions de 470 000€ de la part du Conseil Général et de 100 000€ de la part du Conseil Régional.

Dans son allocution le Maire a insisté sur le rôle structurant en termes d'attractivité et d'accessibilité des deux infrastructures qui ont été inaugurées, pour la ville, mais aussi pour l'ensemble du territoire de l'Outre-Forêt. Les Directeurs Régionaux de la SNCF et de RFF ont relevé la forte implication du Conseil Régional en faveur de transport de voyageurs par rail. Le Président du Conseil Général, le Président du Conseil Régional, puis Madame la Sous-préfète, ont, chacun à leur manière, souligné la pertinence de la démarche de la commune illustrée par ces deux projets. C'est l'architecte Fintz qui a conclu cette ronde des discours par un morceau de bravoure particulièrement apprécié !



Il était alors temps rejoindre la salle voûtée et de se retrouver autour d'un magnifique buffet appêté par Cédric Rott sur base de pain azyme... de la société Paul Heumann !



L'accompagnement musical de cette partie conviviale a été assuré par un petit ensemble de musique classique !



Le lendemain ce sont plusieurs centaines de visiteurs, de Soultz-sous-Forêts et des communes environnantes, qui ont profité des portes ouvertes.

Soutien au tourisme

Soultz-sous-Forêts se met à l'heure du tourisme et Hohwiller consolide son attraction.

L'OFFICE DU TOURISME

L'office du tourisme a intégré le pôle des services. Il a enfin pignon sur rue et la fréquentation s'envole.



5^e CARREFOUR DES ARTS DE HOHWILLER

Après une formule un peu exceptionnelle il y a deux ans, le 5^e Carrefour des Arts des 22 et 23 juin a renoué avec la tradition. Avec succès, que ce soit samedi soir ou tout au long de la journée de dimanche.

Un excellent cru et une belle publicité pour l'image de Hohwiller.



GÎTE D'ÉTAPE ET PÈLERINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Le conseil municipal de Soultz-sous-Forêts a donné son feu vert pour la création d'un gîte d'étape au premier étage de l'annexe de la mairie.

L'équipement est doté de deux chambres offrant huit couchages, d'une cuisine, d'une salle de séjour-restauration, d'une salle de bains et de toilettes. Le gîte est ouvert à toutes

celles et ceux qui font étape dans notre ville, en particulier les adeptes du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle dont le tracé passe par Soultz-sous-Forêts.

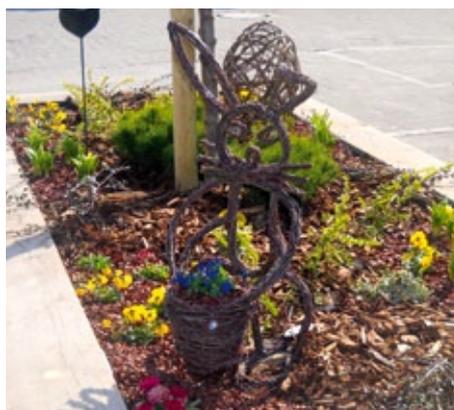
Le gîte a été inauguré le 13 juin dernier par le Maire, le Président de l'Office du Tourisme et le Conseiller Général du canton, en présence d'une cinquantaine de personnes. À cette occasion il

a également été procédé au décrochage d'une belle exposition consacrée à Saint Jacques de Compostelle. Les vingt panneaux avaient été domiciliés dans les espaces du pôle des services pendant une dizaine de jours. Ils nous avaient été obligeamment prêtés par les Amis de Saint Jacques de Compostelle.



LES BACS S'ANIMENT ET LE FLEURISSEMENT SE RENOUVELLE

Le fleurissement est aussi en pleine mutation à Soultz-sous-Forêts afin de mieux contribuer à l'attractivité touristique. Les bacs de la rue des Barons de Fleckenstein doivent être exemplaires à cet égard en épousant plusieurs profils tout au long de l'année : figurines de Pâques au Printemps, plein fleurissement en été, sapins et décors de Noël pendant la période de l'Avent.



Figurines de Pâques au Printemps



Plein fleurissement en été

HOHWILLER FÊTE 50 ANS DE FLEURISSEMENT ET MET EN EXERGUE L'ORIGINE DE LA LOCALITÉ

Le Maire délégué a profité du Carrefour des Arts pour célébrer, samedi soir, le 50^e anniversaire du fleurissement à Hohwiller et le 40^e anniversaire de l'obtention de la première distinction des 4 fleurs. Une très belle cérémonie, menée de main de maître par Ernest Rott, devant une très nombreuse assistance. Monsieur SCHINI, l'initiateur de cette grande aventure, a été particulièrement distingué dans les différents discours.

Le Maire délégué, appuyé par une petite équipe qui s'est réunie autour de lui, a également souhaité mieux informer les visiteurs et touristes de l'histoire de la commune, en particulier de son origine, et attirer leur attention sur les peintures murales de l'église Saint Jean-Baptiste. Les panneaux y afférents ont été inaugurés dans les règles de l'art.



PALMARÈS DES ILLUMINATIONS ET DES VITRINES DE NOËL

ILLUMINATIONS DE NOËL

Hors concours	M. et M ^{me} Pierre MORTIER 9, rue du Vignoble – SOULTZ-SOUS-FORETS
1^{er} prix	M. et M ^{me} Didier KLEIN 18a, rue de Pechelbronn – SOULTZ-SOUS-FORETS
2^e prix	M. et M ^{me} Eric SCHIMPF 51, rue de Lobsann – SOULTZ-SOUS-FORETS
3^e prix	M. et M ^{me} Bruno FRANK 30, rue du Maire Geiger – SOULTZ-SOUS-FORETS
4^e prix	M. et M ^{me} Frédéric DAAB 19, rue du Frohnacker – SOULTZ-SOUS-FORETS
5^e prix	M. et M ^{me} Michel MATHES 4b, rue Louis-Philippe KAMM – SOULTZ-SOUS-FORETS
6^e prix	M. et M ^{me} Jean SATORI 15, rue de Lobsann – SOULTZ-SOUS-FORETS
7^e prix	M. et M ^{me} Stéphane MEYER 26a, rue de Pechelbronn – SOULTZ-SOUS-FORETS
8^e prix	M. et M ^{me} Claude SCHAB 34, rue Muntz – SOULTZ-SOUS-FORETS
9^e prix	M. et M ^{me} Michel HAUSHALTER 4, chemin du Sel – SOULTZ-SOUS-FORETS
10^e prix	M. et M ^{me} Paul BOISSARIE 32, rue de la Gare – SOULTZ-SOUS-FORETS

VITRINES DES COMMERCES

Hors concours	OPTISSIMO 40, rue des Barons de Fleckenstein – SOULTZ-S/FORETS
1^{er} prix	À l'Ô de Rose 10, rue des Barons de Fleckenstein – SOULTZ-S/FORETS
2^e prix	BOUTIQUE ELIANE 5, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-S/FORETS
3^e prix	C. COIFFURE 22, rue des Barons de Fleckenstein – SOULTZ-S/FORETS



DISTINCTIONS DU FLEURISSEMENT 2012 AU NIVEAU DE L'ARRONDISSEMENT

Commune de Soultz-sous-Forêts

Diplôme d'honneur pour les ponts du Seltzbach et du Froeschwillerbach, pour le parc de la maison des associations et le giratoire RD 28

Commune de Hohwiller

Diplôme d'honneur pour les entrées d'agglomération, les places du village et la montée vers l'église

Catégorie maisons avec décor floral et jardin visible

1^{er} prix : M. et M^{me} Ernest PHILIPPS – Hohwiller

Diplôme d'honneur : M. et M^{me} Éric SCHIMPF - Soultz sous Forêts

Catégorie maisons aux possibilités limitées de fleurissement

M. et M^{me} MEINHARDT - Hohwiller

Catégorie maisons avec jardin d'agrément

Diplôme d'honneur : M. et M^{me} Alfred RINCKEL - Soultz sous Forêts

Diplôme d'honneur : M. et M^{me} Christian CULLMANN à Hohwiller

Catégorie réalisations collectives de particuliers

2^e prix : Messieurs Freddy et Samuel BOSSERT - Hohwiller

2^e prix : MESSMER / BAKATSELOS – Soultz-sous-Forêts

Catégorie immeubles industriels et commerciaux

3^e prix : Boutique Éliane à Soultz sous Forêts



Action économique

Le développement économique est une préoccupation majeure de la municipalité. Opération d'urbanisme commercial et de restructuration urbaine du Jardin de La Saline, réimplantation du Comptoir Agricole à côté du site géothermique, transformation de l'actuel site du Comptoir Agricole en pôle de formation pour assurer l'avenir de la Géothermie à Sultz-sous-Forêts, constitution d'un quartier tertiaire autour du Pôle des Services de l'Hôtel de Ville, accompagnement de la création de l'établissement Dietrich Bonhoeffer du Sonnenhof et de l'extension de la maison de retraite du Sultzerland... les projets ne manquent pas, qu'ils soient municipaux ou privés. En attendant la réalisation de ces projets et la bonne fin des travaux en cours, retour sur quelques événements du dernier semestre, en particulier le 50^e anniversaire de GUNTHER à Sultz-sous-Forêts.

INAUGURATION DU BUREAU DE POSTE RÉNOVÉ

Le 10 décembre 2012 le responsable de La Poste de Sultz-sous-Forêts a pu accueillir un parterre de personnalités pour inaugurer le bureau de poste rénové. Les travaux ont essentiellement porté sur l'accueil du public et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



CÉRÉMONIE DE REMISE DES TROPHÉES DE L'ACCUEIL À LA CCI

Cette année encore notre commune compte trois lauréats : DIVAS, OPTIC 2000 (qui n'avait pas pu se rendre à la cérémonie) et Auto École de l'Outre-Forêt. Pour cette dernière il s'agit du deuxième trophée consécutif, ce qui lui a valu la distinction en OR !



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le 15 février une quarantaine d'acteurs économiques a répondu à l'invitation de la commune et de la communauté de communes pour une réunion de concertation autour du développement économique du territoire. Le maire a présenté l'avancement des projets dans le domaine. Le Président Charles Graf a ensuite décliné l'action économique de la communauté de communes. Le Conseiller Général a, quant à lui, mis l'accent sur la géothermie. La soirée s'est terminée dans la salle voûtée, autour d'un cocktail dînatoire superbement préparée par l'Éveil des Papilles, une société de traiteur à domicile de la localité.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RÉUSSIR

Le 17 mai le Maire a eu le plaisir d'accueillir l'association REUSSIR à La Saline pour le 25^e anniversaire de son existence. REUSSIR joue un rôle essentiel et incontournable dans l'insertion par l'économie au niveau de l'arrondissement de Wissembourg : plus de 40 000 heures prestées, 370 personnes accompagnées et

un budget de plus d'un million d'euros en 2012. À l'issue de l'assemblée générale il y a eu un vrai moment d'émotion lorsque le Président emblématique Guy Husson, qui venait de passer la main, a été honoré par son successeur Alfred Kreiss et par toute l'assemblée.



MOBILISATION POUR ASSURER L'AVENIR DE LA GÉOTHERMIE À SOULTZ-SOUS-FORÊTS



Le site de recherche et de développement de la géothermie profonde de Soultz-sous-Forêts est en passe d'aborder la quatrième phase de son existence. Son avenir est lié à un nouvel effort financier des pouvoirs publics. L'objectif est d'atteindre une configuration lui permettant

d'assurer, par la suite, son autonomie financière. Si les feux sont au vert côté allemand, il n'en est pas encore de même côté français. C'est dans ce contexte que les responsables du GEIE, entourés des élus locaux, ont reçu le 25 avril dernier une délégation de la commission sénatoriale

en charge de la transition énergétique. Les sénateurs se sont montrés très intéressés par les apports de ce prototype en matière de connaissance et d'expertise en géothermie profonde. Ils ont plaidé pour une recherche axée sur la mise au point d'un modèle économique et d'une boîte à outils pouvant être déployés dans les territoires où la géothermie profonde est présente et exploitable. Ils se sont exprimés en faveur d'une véritable filière technologique basée sur les résultats de l'expérience de plus de 20 ans conduite par le GEIE. L'engagement des élus du territoire est également nécessaire pour assurer la pérennité du site. Sur ce point le Maire de Soultz-sous-Forêts souhaite créer une structure d'accueil et de formation en relation avec la géothermie sur la zone de l'actuel Comptoir Agricole. Par ailleurs tous les élus locaux ont été sollicités par le GEIE pour exprimer leur soutien au site de Soultz-sous-Forêts.

50^e ANNIVERSAIRE DE GUNTHER À SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Il y a 50 ans le pétrole de Pechelbronn se tarit et la raffinerie était en train de fermer. Dans le même temps, en novembre 1962, un industriel contacte Frédéric Laeuffer, le Maire de Soultz-sous-Forêts de l'époque. Il souhaite implanter une usine dans la commune. Le Maire saisit cette opportunité à deux mains. Il constitue un lotissement industriel en un temps record et l'usine peut commencer à produire avant la fin de l'année 1964 ! La belle histoire entre GUNTHER et Soultz-sous-Forêts est lancée. Elle fera la richesse de la commune, de tout le secteur et l'usine compte encore

aujourd'hui plus de 300 salariés. Une saga qui a traversé le temps et triomphé des turbulences économiques. Grâce à des dirigeants enracinés dans le territoire qui ont pleinement contribué à la prospérité de la société : Louis Blangenwitsch, la figure emblématique des premières décennies, Bernard Finantz, l'homme qui a su doter le site d'une stratégie lui permettant de trouver sa voie dans le cadre d'un groupe international, Dominique Knittel, le dirigeant qui conjugue responsabilité internationale et ancrage local, et Gilles Kirscher qui a repris le flambeau début 2012.

Grâce aussi à des salariés compétents et fidèles qui cumulent plus de 6 000 années d'ancienneté ! Grâce, enfin, à une culture d'entreprise respectueuse des ressources humaines, portée par le groupe SANDVIK qui a repris la société GUNTHER TOOLS en 1993. Une centaine d'invités lors de la partie officielle du vendredi 14 juin, et des milliers de visiteurs lors des portes ouvertes du dimanche 16 juin ont dignement fêté ce grand anniversaire. Et maintenant, en route pour la prochaine décennie !



Échos des chantiers

Les chantiers, quels qu'ils soient, ont souffert des intempéries de ce premier semestre. En général il faut compter plus d'une trentaine de jours ouvrés de retard.

PÔLE SCOLAIRE ET DE LA PETITE ENFANCE

Les délais se resserrent ! Pour le moment la date de fin de travaux de la nouvelle construction est prévue pour mi-août. Il faudra néanmoins "mettre le paquet" pour que tout soit prêt à la rentrée. Pendant les travaux de rénovation du bâtiment existant tous les espaces disponibles dans la nouvelle aile seront dédiés aux cours : les 4 classes normalement prévues, la salle des arts du rez-de-chaussée, la bibliothèque qui abritera 2 classes, ainsi que la salle de réunion. Par ailleurs la salle de classe située dans le bâtiment de l'école maternelle restera à disposition de l'école élémentaire pendant cette période. Concernant l'accès aux écoles, l'aire de retournement au bas de la rue des écoles s'est avérée insuffisante pour les cars. L'arrêt des bus continuera donc à se faire dans la rue des Barons de Fleckenstein.



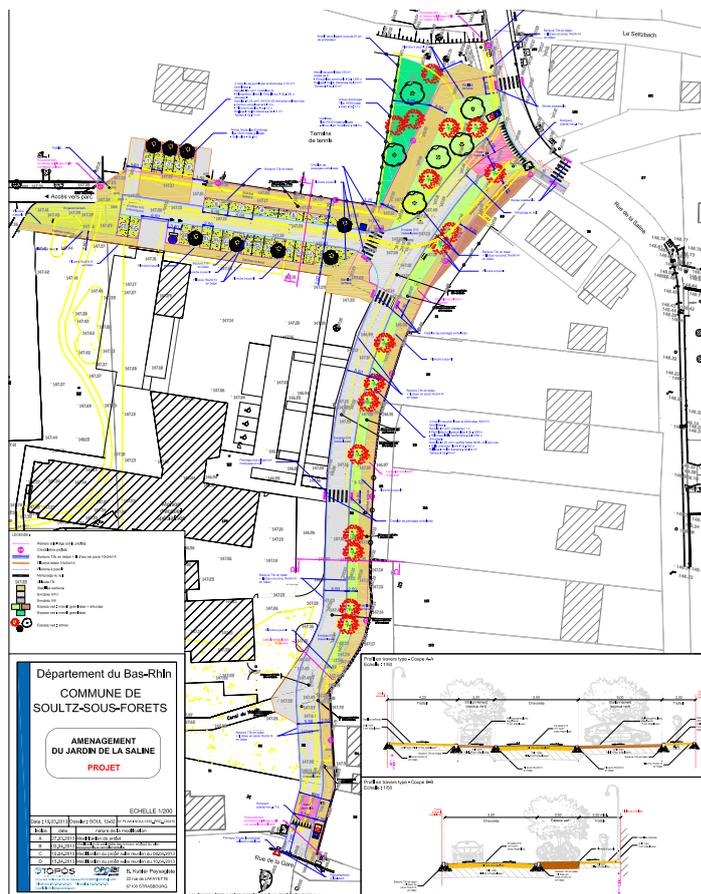
LIAISON CYCLO PIÉTONNE

Les travaux ont commencé au milieu du mois de juin. L'infrastructure devra évidemment être opérationnelle pour la rentrée. Reste à retravailler le problème de la traversée de la rue du Docteur Deustch pour les nombreux élèves venant du lotissement Plein Sud afin de favoriser pleinement les modes de déplacement doux.



JARDIN DE LA SALINE, PREMIÈRE PHASE

Les travaux aux abords de l'établissement Dietrich Bonhoeffer permettant de relier la rue de la Saline à la rue de la Gare et d'accéder au Bruehl constituent la première phase du grand projet de restructuration urbaine du Jardin de La Saline. Vous trouverez, ci-dessous, la version finale du projet après plusieurs modifications demandées par le conseil municipal. Le coût des travaux était estimé à un peu plus de 240 000 € HT par le maître d'œuvre. Après ouverture des plis la facture s'est largement alourdie. Il a donc été décidé de simplifier l'éclairage public et de limiter l'investissement en espaces verts afin d'être le plus proche possible de l'enveloppe budgétaire initiale.



ÉTABLISSEMENT DIETRICH BONHOEFFER DU SONNENHOF

Là aussi des retards sont annoncés. Fin des travaux fin 2013, voire début 2014.



EXTENSION DE LA MAISON DE RETRAITE DU SOULTZERLAND

La fin des travaux de l'extension est prévue pour courant septembre et la totalité de la rénovation devrait être achevée au printemps prochain.



ROUTE D'ACCÈS AU CENTRE DE SOINS DU MARIENBRONN

La rénovation de la route a été faite du 21 mai au 3 juin.



ROUTE DE LOBSANN À SOULTZ-SOUS-FORÊTS ET LOTISSEMENT "LES ROSES" À HOHWILLER

Concernant les désordres de la rue de Lobsann la dernière réunion, le 31 mai, a permis de faire un pas vers leur résolution. Les parties en présence ont au moins pu se mettre d'accord sur les causes des désordres et un premier consensus s'est dégagé sur une piste de solution. Reste à répartir les responsabilités, et donc la charge financière de la remise en l'état. Et sur ce point nous ne sommes pas encore au bout du chemin ...

Une autre séance de travail, ce 31 mai, a, enfin, été consacrée aux désordres survenus

dans le lotissement "Les Roses" à Hohwiller. Très logiquement le processus a débuté par trois sondages qui doivent déboucher sur un diagnostic des causes des désordres. À suivre ...



RÉNOVATION DU CARREFOUR ET DE LA RUE DU DOCTEUR DEUTSCH ENTRE LE CARREFOUR ET LE FROESCHWILLERBACH

Le chantier, dont la responsabilité est partagée entre le Conseil Général pour la chaussée et la commune pour les trottoirs, devait démarrer au début du mois de juin. Il a malheureusement été retardé à cause des déviations liées au renouvellement de la couche de roulement de la voie rapide. Un autre sujet de difficulté est apparu entretemps : faut-il travailler en demi-chaussée ou carrément fermer la route pendant deux mois ? La deuxième solution paraît difficile à concevoir compte tenu du flot de circulation qu'il faudrait dévier par la rue des Vignes. Par contre l'entreprise qui s'est vue attribuer les travaux se refuse à travailler en demi-chaussée, sauf à revoir les délais et les conditions financières. Au moment où nous mettons sous presse, ce litige persistait, au détriment du démarrage des travaux !



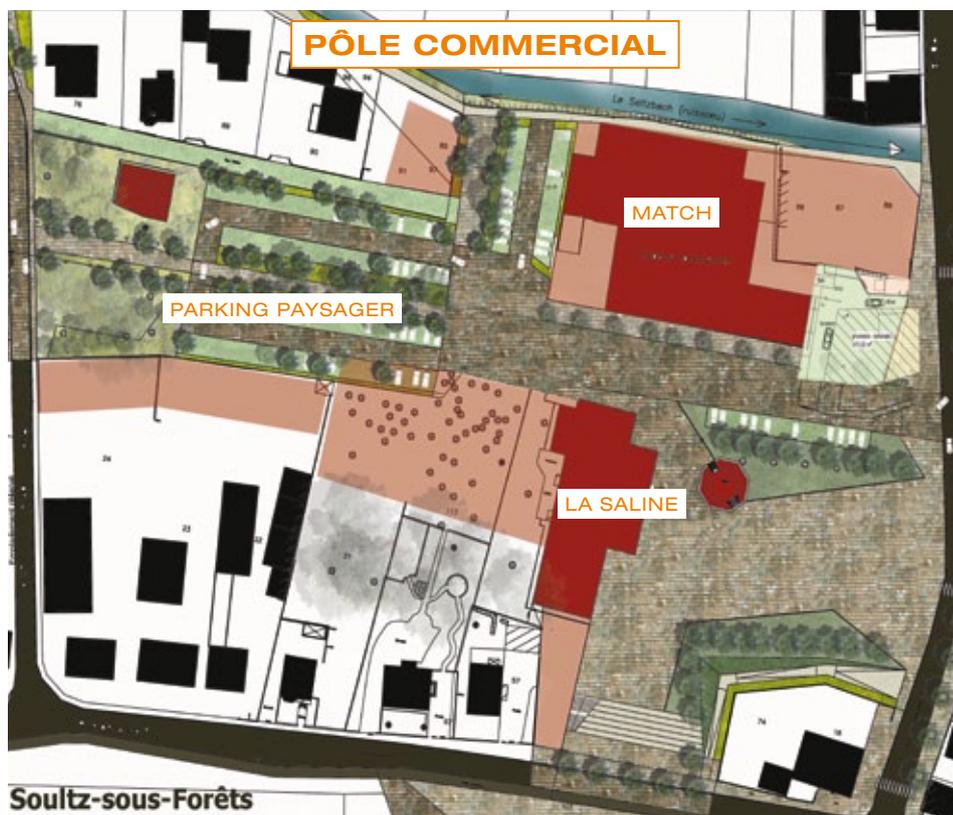
TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT AU CIMETIÈRE JUIF

Des travaux de remise en état vont être entrepris au cimetière israélite : dépose de l'ancien grillage, dépose et reconstruction du mur de soutènement en grès adossé à un mur de soutènement en béton, rénovation des sentiers de cheminement avec soutènement de la partie entrée du cimetière, plantation de thuyas à la place du grillage. Le montant des travaux s'élève à 33 600 € HT.



JARDIN DE LA SALINE

L'animation du centre-ville est devenue un enjeu dans toutes les localités d'une certaine taille, en particulier en Alsace du Nord. L'ambition est commune mais les problématiques diffèrent. Pour Woerth il s'agit d'une rénovation en profondeur du cœur de la localité. Cette opération est puissamment aidée par la communauté de communes du Sauer-Pechelbronn. Pour Betschdorf, c'est la friche CERABATI qui peut servir de levier à la création d'un réel centre-ville. Pour Soultz-sous-Forêts il y a lieu de consolider l'animation commerciale autour du supermarché de centre-ville, tout en améliorant l'articulation entre le nord et le sud de la commune.



Un projet qui s'appuie sur trois grandes entités

Ce projet de ré-urbanisation autour de La Saline, baptisé "Jardin de La Saline", se traduit par un projet urbain d'ensemble entre Seltzbach et voie ferrée, de la rue du Docteur Deutsch jusqu'au Bruehl. Il s'appuie sur trois grandes entités : un pôle commercial dont le cœur devrait être constitué du supermarché agrandi et du parking paysager sur le terrain anciennement Sturm, un pôle paysager structuré autour de l'établissement Dietrich Bonhoeffer du Sonnenhof, dont le bâti sera "immergé" dans le parc du Bruehl, et un espace de liaison entre ces deux pôles. Le pôle paysager doit être mené à bien rapidement, en même temps que l'établissement du Sonnenhof. La réalisation des deux autres entités devra être inscrite dans le prochain contrat de territoire. Avec l'espoir qu'à l'instar de ce qui se passe à Woerth, la future communauté de communes de l'Outre-Forêt sera également partie prenante.

La mission et le choix du maître d'œuvre

Suite à la validation des grandes lignes de cette démarche d'urbanisation le conseil municipal a entrepris la procédure de choix d'un maître d'œuvre.

L'avis d'appel public à la concurrence a porté sur les prestations suivantes :

- étude globale d'aménagement sur le secteur "Le Jardin de la Saline" d'une superficie de 17 ha
- maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords de la maison d'accueil spécialisée Dietrich Bonhoeffer avec une enveloppe financière de 250 000€ HT affectée aux travaux.

Il était demandé un groupement solidaire de maîtrise d'œuvre comprenant un architecte paysagiste, en aménagements paysagers d'espaces publics (en qualité de mandataire) et un bureau d'études spécialisé en voirie et réseaux divers.

Neuf offres ont été déposées. Après analyse du SDAUH – service départemental d'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat-, agissant en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune, c'est

le groupement Bruno KUBLER/TOPOS Aménagement qui a été retenu à l'unanimité moins une abstention. Le montant global du marché est de 33 000€ HT dont 18 000€ HT pour l'étude globale d'aménagement et 15.000€ HT d'honoraires pour les travaux de VRD (6 % sur 250 000€ HT).

La mise en œuvre

La maîtrise d'œuvre s'est rapidement mise au travail. Une première vision d'ensemble a été présentée fin janvier. Elle a été validée dans ses grandes lignes, sachant que bien des points restent à affiner. Elle a surtout permis de cadrer le pôle paysager autour de l'établissement Dietrich Bonhoeffer dont la réalisation doit être menée à bien dans les meilleurs délais. Cette réalisation constitue la première phase du Jardin de La Saline (voir "Jardin de La Saline, première phase" dans la rubrique Échos des chantiers).

Par ailleurs, concernant le pôle commercial, les discussions avec les partenaires potentiels, parfois difficiles, se poursuivent.

COMPLEXE SPORTIF

Le projet de complexe sportif est un dossier difficile. Alors qu'un premier accord entre la commune et le syndicat mixte du collège était en passe de se concrétiser, la démarche a échoué à cause du manque de moyens financiers du syndicat mixte. La commune a donc envisagé, un moment, de reprendre totalement le projet à son compte. Finalement un nouvel accord a pu se dégager, grâce à une mobilisation de tous les acteurs concernés, de près ou de loin. La commune fait l'effort le plus important en s'engageant très largement au-delà des 300 000 € prévus initialement. Les communes du syndicat mixte du collège acceptent d'augmenter leur contribution financière de 20% dès l'année prochaine. Et le conseil général, sous l'impulsion du conseiller général du canton, va jusqu'à dépasser de 80 000 € le sacrosaint plafond de subventions du contrat de territoire, une somme qui a pu être dégagée grâce aux efforts des communautés de communes du Soultzerland et du Hattgau. Il s'agit maintenant de passer aux travaux pratiques en engageant la première partie du chantier dans les meilleurs délais.



Vue côté CES



Le projet initial

Le projet initial approuvé par le conseil municipal prévoyait, la rénovation du hall principal du gymnase pour un montant de 880.000€ HT, l'adjonction d'un accueil du public d'une superficie de 100 m² pour un montant de 267 000€ HT et la construction d'un bloc vestiaires d'une superficie de 320 m² pour un montant de 613 000€ HT, maîtrise d'œuvre comprise. Il était prévu que l'ensemble, pour un total de 1 760 000€ HT, devait être réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte. La commune de Soultz-sous-Forêts avait accepté une participation financière de 300 000 €.

Il s'est avéré que le syndicat mixte du collège n'est pas en mesure de financer le projet selon ces modalités. En effet il aurait fallu doubler la contribution financière des communes pour y arriver.

La nouvelle proposition

Une nouvelle proposition a donc été élaborée.

Le syndicat mixte se charge de la rénovation du bâtiment actuel et la commune de Soultz-sous-Forêts construit un bâtiment annexe, derrière le gymnase actuel, comportant de nouveaux vestiaires, l'accueil du public et un espace convivial, ainsi qu'une première extension de la surface dédiée aux activités sportives.

Une deuxième tranche, réalisée après 2015,

dans le cadre du prochain contrat de territoire, comportera un tennis couvert pour tennis et badminton, une salle polyvalente de 200 m² et un quillier, avec une mutualisation généralisée des infrastructures, en particulier des vestiaires et de l'accueil du public.

Le conseil municipal du 10 avril, à l'unanimité moins deux voix contre, a approuvé l'architecture générale de ce nouveau projet et décidé de prendre en charge une première tranche de travaux consistant à la construction d'un bloc vestiaires avec accueil public et l'adjonction d'un dojo. L'opération dépassera le million d'€.

Il reste à régler le problème de l'usage des locaux par convention entre le Conseil Général, le Syndicat Mixte et la Commune. Les associations soultzaises, hors heures scolaires, et les collégiens, pendant les heures scolaires, pourraient utiliser l'ensemble des installations. Le dojo serait également mis à disposition du collège.

Un déroulement en quatre étapes

Le déroulement prévisible des opérations :

1. Réfection du toit et du chauffage du gymnase en été 2013 à la charge Syndicat Mixte
2. La commune donne délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte pour la construction du bloc vestiaires avec accueil

du public et dojo, construction qui devrait être achevée pour mi-2014. Le syndicat mixte devra céder à la commune, à l'euro symbolique, le terrain nécessaire pour cette construction afin que la commune soit propriétaire de l'investissement. Il devra également signer un engagement de cession du terrain de la 2^e tranche à l'euro symbolique.

3. Restructuration interne du gymnase et réfection du sol (charge Syndicat Mixte) pour une utilisation en septembre 2014
4. En 2014, élaboration d'un nouveau contrat de territoire entrant en vigueur en 2015. Réalisation de la deuxième tranche.

Les subventions pour la première tranche

La subvention du conseil général s'élève à 380.000€ pour l'ensemble de la première tranche (syndicat mixte et commune) réparti comme suit : 196 631€ (51,745%) pour le syndicat mixte et 183 369€ (48,255%) pour la commune. Cette subvention, qui ne devait pas dépasser les 300 000€, a pu être portée à 380 000€ grâce à un effort conjoint des communautés de communes du Soultzerland et du Hattgau et à l'intervention du Conseiller Général auprès des différents acteurs concernés et du Président du Conseil Général.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR ÉLABORER L'ÉCO-QUARTIER DU SALZBAEHEL

Pour réaliser un projet d'aménagement qui réponde au mieux aux enjeux particuliers du terrain et aux besoins de chacun, la commune et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord ont décidé conjointement de mener une démarche de participation citoyenne. L'objectif était d'impliquer les riverains, les éventuels futurs habitants et toutes les personnes intéressées afin de concevoir collectivement un projet humain et unique, qui tienne compte des caractéristiques du lieu et s'y intègre au mieux. Pour collecter les propositions des citoyens et concevoir un projet commun, la municipalité et le parc ont mis en œuvre une série de six réunions de participation sur la période de mars à juin 2013. Il en est résulté un cahier des charges consignnant les orientations d'aménagement à respecter par les futures équipes de maîtrise d'œuvre. Les principes d'élaboration de ce cahier des charges constituent également un point d'appui pour l'urbanisation des autres zones ouvertes à la construction dans le cadre du PLU.

4 mars 2013, le lancement, 18 mars, la consolidation



La première rencontre, le 4 mars, a réuni plus d'une cinquantaine de personnes. Elle a permis d'exposer au grand public le désir de la municipalité de mener une démarche innovante afin de proposer un projet d'aménagement de qualité sur le terrain du Salzbaechel. La présentation d'un projet en autopromotion à Saverne a permis d'aborder concrètement la problématique de l'éco-quartier.

La projection du film "Un monde pour soi", le 18 mars, a amené la vingtaine de personnes présentes, à échanger sur les limites de l'urbanisation actuelle au sein de nos territoires ruraux, et sur les impacts de cette urbanisation sur l'environnement et les paysages. La réunion a aussi permis de constituer le noyau actif de la démarche.

15 avril, le diagnostic partagé

Cette rencontre a eu pour objectif de discuter des atouts et des enjeux du site du projet à l'aide de différents supports.

29 avril et 27 mai, la co-construction du projet



Le 29 avril des maquettes ont été réalisées par petits groupes afin d'imaginer collectivement la forme que prendra ce futur quartier.

Le 27 mai la réunion a permis de débattre et de faire des choix sur les matériaux et les éléments techniques à employer pour la réalisation de l'éco-quartier du Salzbaechel.

17 juin, la restitution

Le projet d'aménagement, conçu collectivement, peut se synthétiser comme une opération de densification permettant la construction de quatre maisons en bande (2x2 binômes) et la réalisation de quatre logements destinés aux ménages en début ou en fin de parcours résidentiel.



L'ambiance urbaine proposée s'attache :

- à créer un liant entre le quartier résidentiel existant et les ensembles de la gendarmerie,
- à maîtriser les gabarits bâtis et les implantations afin de limiter les impacts sur les vues et les nuisances liées aux ombres portées,
- à préserver et valoriser le patrimoine naturel environnant,
- à ménager un espace vert central pour l'ensemble des habitants du quartier du Salzbaechel, lieu sécurisé pour les jeux d'enfants,

- à maîtriser l'emprise des automobiles et la minéralisation des voies de circulation sur le site.

Ces principes retenus visent à créer une mode de vie "Éco-quartier" au sein d'un quartier écologique.

Dans ce lotissement, dont la maîtrise d'œuvre sera finalement assurée par la commune, quatre terrains à bâtir pourront être disponibles à la vente afin d'accueillir des projets de maisons individuelles denses et une opération d'aménagement d'un petit collectif de logements aidés sera prise en charge par un bailleur social ou un promoteur.

Candidature à l'appel à projets Quartier Plus 67 du Conseil général

Le Conseil Général du Bas-Rhin a créé le dispositif "Quartier Plus 67" qui vise à promouvoir la création de quartiers innovants en matière de développement durable et d'habitat aidé et il a lancé un troisième et dernier appel à projets en 2013 avec remise des candidatures fixée au 1^{er} juillet 2013.

"Quartier Plus 67" offre un appui du Conseil Général, non seulement en termes de conseil par les services du Département et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, mais également par un cofinancement à hauteur de 50 % des études préalables pour permettre les meilleurs choix stratégiques. "Quartier Plus 67" permet de plus un cofinancement de l'éventuel déficit de l'opération lié à la production de logements locatifs aidés au sein du futur quartier. Enfin ce dispositif soutient l'accession aidée par une prime aux primo-accédants qui achèteront un logement au sein de cette opération.

Le 3 juin le conseil municipal a décidé, à l'unanimité moins une abstention, de présenter le dossier "Éco-quartier du Salzbaechel" à l'appel à projets "Quartier Plus 67" 2013 auprès du Conseil Général du Bas-Rhin.

Circulation et stationnement

LE STATIONNEMENT À HOHWILLER

Le stationnement dans la rue principale est maintenant règlementé. Des emplacements de parkings sont explicitement indiqués. Merci à toutes et à tous de respecter strictement cette nouvelle organisation qui a pour but d'améliorer la cohabitation entre les voitures et les piétons.



Le stationnement "sauvage" sur la place devant la mairie est lui aussi facteur de danger pour les piétons et pour les enfants qui prennent le bus à cet endroit. Pour remédier à cela la municipalité a acquis la propriété Cullmann. Un premier aménagement qui permet à près d'une vingtaine de voitures de trouver une place de stationnement a été réalisé. Là aussi nous demandons aux usagers de respecter cette nouvelle configuration.



ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE BLEUE À SOULTZ-SOUS-FORÊTS ET MISE EN PLACE DE NOUVELLES RÈGLES RUE GEIGER ET RUE DU CHANOINE IMBS

Le conseil municipal a validé la proposition du Maire d'élargir la zone bleue à la rue des Barons de Fleckenstein jusqu'à l'embranchement avec la rue de la Bergerie, à la rue du Château entre la rue des Barons de Fleckenstein et La Poste, et au tronçon de la rue du Docteur Deutsch entre le carrefour et le Froeschwillerbach lorsque ce tronçon sera rénové.

La signalisation devrait se mettre en place cet été pour être pleinement opérationnelle à la rentrée.

Par ailleurs, concernant la rue Geiger et la rue du Chanoine Imbs, la nouvelle signalisation va maintenant être mise en œuvre.

Rappelons qu'il s'agit :

- de mettre en sens unique la rue Geiger (à partir de la route de Strasbourg) avec cheminement piétonnier sur la droite et stationnements sur la gauche,
- de créer 10 à 12 places de stationnement supplémentaires à côté du Comptoir Agricole,
- de mettre en sens unique la rue du Chanoine Imbs, de la rue Geiger à la rue des Vosges, avec stationnement sur la droite et cheminement piétonnier sur la gauche ; la circulation cycliste à contresens est autorisée.

RESPECT DES RÈGLES DE STATIONNEMENT

VILLE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS
2 Rue des Barons de Fleckenstein
67250 SOULTZ-SOUS-FORÊTS

RESPECTONS LES RÈGLES DE STATIONNEMENT !

Votre véhicule est actuellement en infraction.
Conformément aux dispositions des arrêtés N° 16 et 17/2011 du 14 juin 2011 et N° 23/2011 du 27 juillet 2011, je vous informe que votre véhicule fait actuellement état d'une infraction aux règles de stationnement en vigueur :

- Stationnement interdit
- Absence de disque
- Durée de stationnement dépassée

Je vous remercie de respecter les mesures en vigueur sous peine d'être verbalisé.

Pierre MAMMOSSER
Maire de la Ville de Sultz-sous-Forêts

trouver le meilleur équilibre entre la voiture et les modes de déplacement doux, et de sécuriser les piétons et les cyclistes afin de limiter le recours à la voiture.

Il est impératif, dans ce contexte, que chaque usager respecte les règles édictées. Le constat d'un relâchement en la matière nous a amenés à nous rapprocher de la gendarmerie pour mettre en œuvre un contrôle plus soutenu.

Nous insistons particulièrement sur :

- le respect de l'interdiction du stationnement hors cases, notamment dans la rue du Château où la sécurité des piétons aux heures

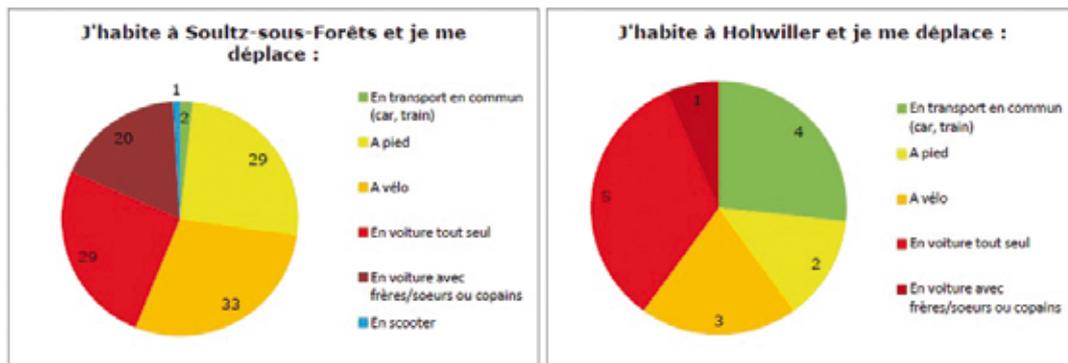
d'entrée et de sortie des écoles est en jeu,

- le respect des règles dans les zones bleues, afin que les clients puissent accéder à nos commerces de centre-ville, facteur d'animation et de développement économique,
- le respect des bandes cyclables, avec un focus sur la bande cyclable du côté de la gare. Par ailleurs nous rendons les automobilistes attentifs à l'infraction qui consiste à stationner à contresens. Peu connue, cette règle du code de la route est pourtant strictement appliquée par les forces de l'ordre.

La réglementation qui est progressivement mise en place sur l'ensemble du territoire de Sultz-sous-Forêts et de Hohwiller a pour objectif d'améliorer l'accès au centre-ville, de

PLAN DE DÉPLACEMENT DU COLLÈGE

→ Dis-moi où tu habites, je te dirai comment tu te déplaces



- Les élèves de Soultz se déplacent beaucoup en voiture alors que la distance inciterait plutôt à l'usage du vélo ou de la marche à pied (50% optent pour la voiture solo ou partagée).
- Les élèves de Hohwiller ont une forte dépendance à la voiture alors que des transports en commun existent (6 sur 15 élèves optent pour la voiture) et que la distance à vélo s'y prêterait.

Le plan de déplacement du collège fait le constat que les élèves de Soultz-sous-Forêts et de Hohwiller se déplacent beaucoup (trop ?) en voiture.

Des propositions ont été émises par les usagers :

- Sécuriser les "pistes cyclables", entre le centre-ville et le CES, mais aussi entre Hohwiller et le CES
- Sécuriser le croisement à hauteur du passage à niveau
- Assurer la cohabitation piétons cyclistes
- Améliorer la liaison entre la rue du Frohnacker et la rue de Seltz
- Une zone 30 devant le collège
- Mise en service de bus dans les quartiers
- Au minimum permettre un arrêt Salzbaechel du bus venant de Kutzenhausen



Certaines (comme les bus dans les quartiers) sont difficiles à réaliser. D'autres ne sont pas du ressort de la commune. Par contre nous allons reprendre le dossier de la rue de Seltz avec l'espoir, cette fois-ci, de trouver un accord avec le conseil général afin de mieux organiser la cohabitation entre les piétons, les cyclistes et le stationnement des voitures.

Concernant la liaison entre la rue du Frohnacker et la rue de Seltz, l'aménagement d'une piste cyclable avait été prévu dans le contrat de territoire. Compte tenu des difficultés rencontrées pour aménager la rue de Seltz, les crédits ont été reportés sur la piste cyclo piétonne entre la médiathèque et le pôle scolaire et de la petite enfance. Nous allons tout de même prendre des dispositions pour améliorer l'état actuel de cette liaison.

Festival Tradi'sons

Retour en images sur le cru 2012 : 1346, les Mystères du Noël médiéval



La pièce de théâtre "Conte à Rebours" a constitué un élément central du festival 2012. Elle a permis au public, nombreux, de revisiter l'année 1346, année de création de la ville franche de Sultz.



Le hasard du calendrier a permis, en 2012, de fêter l'ouverture de la première case du calendrier de Noël et la mise en lumière des illuminations de Noël en même temps. Un grand moment pour petits et grands.



L'arbre de Noël géant a imagé l'arbre de la connaissance du bien et du mal, symbole incontournable des Noëls du Moyen Âge.



L'allumage des bougies de la couronne de l'Avent a ponctué les différents week-ends. Un rituel qui attire toujours une belle assistance.



Les enfants ont été les rois de la fête grâce, notamment, à deux contes à la médiathèque.



Neige, pluie, soleil, le marché de Noël a souvent subi les aléas de la météo.



En trois week-ends, le sculpteur sur bois à la tronçonneuse a créé les trois personnages principaux de la crèche. Rendez-vous en décembre pour la suite ...



L'association Pointes de Pied, par ses danses et ses superbes costumes, a merveilleusement rendu l'atmosphère des mystères et jeux de Noël du Moyen Âge.

Préparation des Tradi'sons 2013 : Le temps de Noël dans les années 50

En 2013 on va se pencher sur le temps de Noël dans les années 50. Sapins aux guirlandes multicolores, pains d'épices géants avec des images de l'époque, calendrier de l'Avent fleurant bon le début des trente glorieuses, maison en pain d'épices de Hansel et Gretel, vitrines des magasins d'antan, l'objectif est de retrouver l'ambiance de ces années où les mystères de Noël avaient encore un peu de sens.

On se souviendra aussi que ces années sont celles de la reconstruction. En particulier du nouveau groupe scolaire qui entrera en fonction au milieu de ces années 50.

Madame, Monsieur,

Pour se souvenir, ensemble, de cette époque, la municipalité fait appel à vos albums photos. Photos de classe, clichés de la vie de tous les jours, images de la reconstruction, tous vos souvenirs photographiques sont les bienvenus. Ces précieux témoignages du temps passé seront rassemblés dans une exposition qui sera installée dans la salle voûtée. Deux soirées de veillées seront consacrées à évoquer, ensemble, cette période. La pièce de théâtre, "Histoire d'Apprendre", aura également pour thème la recherche de ces souvenirs ! Nous comptons sur vous !



Les personnages emblématiques du Noël de l'Outre-Forêt n'ont pas été oubliés : Saint Nicolas, Hans Trapp et Christkindel, Weihnachtsmann

De 2012 à 2013

PRÉSENTATION DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ LE 4 JANVIER

Plus de 200 personnes se sont rendues à La Saline pour assister à cette cérémonie. Le maire a ouvert la ronde des discours : rétrospective des points forts de 2012 et rappel des réalisations, adresse aux nouveaux habitants, perspectives 2013. Après les interventions du président de la communauté de communes et du conseiller général, c'est le maire délégué de Hohwiller, en tant que Président de la commission du

fleurissement et des illuminations, qui a pris en main les opérations pour décerner les prix des deux concours locaux.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour de la galette des rois, dans une ambiance très médiévale. Le festival des Tradi'sons de Noël était encore très présent !



FÊTE DES PERSONNES ÂGÉES DE HOHWILLER LE 12 JANVIER

Comme de tradition cette fête s'est déroulée dans un des deux restaurants de la localité. Devant une assistance réunissant près de cinquante personnes âgées, le maire-délégué a notamment salué avec satisfaction la reconduction des quatre fleurs par le jury national en remerciant ses concitoyens pour leur engagement au service du fleurissement et de l'embellissement de Hohwiller. Monsieur Schini, citoyen d'honneur a aussi adressé quelques mots à l'assistance, en appelant notamment que le fleurissement a débuté il y a 50 ans.



FÊTE DES SENIORS ET DES PERSONNES ÂGÉES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS LE 27 JANVIER

Journée festive dédiée aux plus de 65 ans, l'édition 2013 est à ranger parmi les très bons crus. Les choses ont évidemment commencé de manière traditionnelle, avec l'intervention du maire qui a salué les plus anciens de la localité, dont la doyenne Thérèse Keller et le plus âgé des hommes Jean-Jacques Vosselmann. Le conseiller général et le député

se sont également adressés à l'assemblée.

Après un pot-au-feu qui a fait l'unanimité, l'assemblée a pu écouter un mini-concert de l'ensemble des violonistes des écoles de musique de Sultz-sous-Forêts et de Sauer-Pechelbronn, avant de s'abandonner avec délectation aux airs de chant et de musique du groupe de Schoenenbourg.

Ces derniers ont obtenu un tel succès qu'une large fraction des présents a eu du mal à quitter La Saline. Et lorsque vers 19 heures le groupe a fini par clore sa prestation, nombreux étaient encore les anciens à venir entourer les chanteuses, chanteurs et accordéoniste, et à réclamer fermement qu'ils puissent revenir l'année prochaine. C'est noté !



Au fil des événements

COMMÉMORATION DU 68^e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE.

La cérémonie a, à nouveau, rassemblé une belle assistance sous un soleil éclatant. Rehaussée par la présence d'un détachement du 2^e régiment des Hussards d'Oberhoffen, elle a également bénéficié de la présence du Conseiller Général, du Président de la communauté de communes du Sultzerland, de Maires de communes environnantes et de nombreux élus, d'un parterre très fourni de représentants des autorités militaires, des représentants des associations d'anciens combattants, d'un détachement des sapeurs pompiers et des JSP du Sultzerland, de représentants de la société civile et des communautés religieuses, et de l'accompagnement musical des ensembles de Wissembourg et de Sultz-sous-Forêts. Dans son allocution de clôture le Maire a évoqué les faits de résistance en Alsace, territoire annexé, malgré la chape de plomb qui s'était abattue sur la population. Il a cité en exemple l'affaire de Ballersdorf où dix-neuf jeunes ont

essayé de se soustraire à l'incorporation de force. Dix-huit d'entre eux l'ont payé de leur vie. Enfin, évoquant le traité de l'Élysée, il a mis en exergue son application concrète que représente PAMINA, l'Eurodistrict qui réunit les territoires de l'Alsace du Nord, du Palatinat et du Pays de Bade.



PASSATION DE COMMANDEMENT AU 2^e RÉGIMENT DES HUSSARDS

Le capitaine Guenzi a passé la main au capitaine Bodin à la tête du deuxième escadron, dans le magnifique cadre du Fort de Schœnenbourg. Une opération rondement menée qui s'est terminée, comme c'est la tradition, par un défilé des troupes sous le regard du Colonel Danes. Le Maire, accompagné de l'adjointe Haas, avait répondu à l'invitation du capitaine Guenzi pour assister à cette cérémonie. Le premier magistrat a souligné l'excellence des relations qui ont été liées avec le 2^e régiment des Hussards, grâce, notamment au capitaine Guenzi.



LES ÉCOLES CONTINUENT À SE MOBILISER AUX CÔTÉS D'ÉLA, L'ASSOCIATION EUROPÉENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES.

Après la Dictée ÉLA, l'année dernière, les écoles se sont retrouvées cette année sur le terrain de football pour aborder la deuxième étape de la campagne "Mets tes baskets et bats-toi". Dans un stade ceinturé par nombre de parents, les élèves se sont relayés pour effectuer, par groupe, un nombre impressionnant de tours du petit circuit qui avait été délimité

sur la pelouse. Cette action a été précédée d'une action de sensibilisation et de vente sur le marché hebdomadaire du vendredi, et suivie d'une vente de gâteaux à l'issue de la manifestation sportive. La commune a, pour sa part, soutenu l'action en votant une subvention de 400 € à ÉLA.



GROSSE AFFLUENCE À LA SALINE, OÙ LA JOURNÉE DE L'ENFANT AVAIT INVESTI L'ÉTABLISSEMENT DANS SES MOINDRES RECOINS !

Tout a été mis à contribution ! Les salles Marie de Bode et Rosentritt ont accueilli une foultitude de stands. Près d'une vingtaine de partenaires étaient présents dont l'école de musique municipale de Soultz-sous-Forêts et la médiathèque. Le théâtre Michel Deustch a également été largement sollicité pour des animations. Et les autres espaces n'ont pas été en reste, y compris les loges pour des initiations aux parents et le foyer du théâtre pour du chant mimé. Bravo aux organisateurs et plus particulièrement à la responsable du RAM, Carole Ebersohl, qui a porté cette affaire à bout de bras.



REMISE DES DIPLÔMES ET FÊTE DES ARTS DU COLLÈGE À LA SALINE

Malgré la météo les récipiendaires des diplômes du brevet des collèges et des certificats de formation générale et leurs parents se sont déplacés en nombre à La Saline pour la cérémonie de remise. Dans son allocution le maire s'est dit fier de l'image particulièrement positive du CES de l'Outre-Forêt. Une image qui contribue incontestablement à l'attractivité de la commune et de l'ensemble du territoire. Une image que les élèves et l'équipe éducative du collège ont à nouveau eu l'occasion de mettre en exergue lors de la fête des Arts de l'établissement : Théâtre, Chorale, Slam en alsacien, reportage vidéo, court métrage, démonstration d'acrogym, ... un véritable feu d'artifice de savoir-faire, de dynamisme, et de travail tout au long de l'année. Bravo !



GRANDE RENCONTRE TRANSFRONTALIÈRE DES POLICIERS AU PÔLE DES SERVICES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Accueillis par le commandant Petit et le Maire dans la grande salle du conseil, les participants du séminaire ont planché toute la matinée sur la coopération policière entre l'Alsace du Nord, le Palatinat et le Bade Wurtemberg. En somme un PAMINA policier pour lutter contre la délinquance.



Sports

PLUS DE 200 PARTICIPANTS À LA FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS, ... ET DE LA CULTURE AU BRUEHL



Le remarquable agencement des stands couvrant l'ensemble du parc a permis aux différentes associations de créer des ateliers particulièrement conviviaux.

Au-delà de l'initiation au maniement des lances d'incendie au stand des JSP, les jeunes concurrents ont eu, par ailleurs, à s'acquitter d'un parcours particulièrement copieux : badminton, tennis de table,

2^e régiment des Hussards, football, handball, cyclo, Croix-Rouge, quilles, pétanque, tennis, Free Riders, judo, et ... théâtre. Ce dernier atelier a constitué la grande nouveauté de la manifestation. D'autant plus que le groupe théâtral des Tradi'sons ne s'est pas contenté de cette contribution.

Deux de ses jeunes acteurs ont, avant la remise des prix, interprété une scène d'une pièce de

Feydeau. Une interprétation particulièrement appréciée et chaudement applaudie par leurs jeunes camarades.



23^e COURSES POPULAIRES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS



Un soleil de circonstance, un Bruehl magnifiquement agencé, un bûcher digne d'une œuvre d'art, et une équipe de l'OMACSL largement mobilisée, tous les ingrédients d'une réussite d'un des moments forts de la vie associative et sportive de la commune étaient réunis. Et l'essai a été largement transformé.



D'abord au niveau de la participation sportive puisqu'au final 450 coureurs ont été classés dans les différentes courses, dont 200 dans la course phare des 10 000 mètres.

Il faut aussi saluer, dans cette course, l'apparition de la première joëlette, tirée par l'équipe Ligne de Vie, et qui a permis à Océane Walther de participer à la course ! Bravo !

L'animation musicale a également été à la hauteur avec Cocktail Mélodies. Une belle prestation, deuxième volet de la manifestation avant le clou de la partie conviviale, le feu de la Saint Jean. Et quand le tube de Johnny Halliday a résonné dans le parc, ce sont plus



de 1500 spectateurs qui se sont pressés le long des barrières de sécurité pour assister à l'embrasement du bûcher.

Un feu dans les règles de l'art, une construction savamment édifiée par les bûcherons-artistes, comme les ont nommés les DNA, qui a résisté un long moment avant de se réduire et se consumer avec élégance. Une vraie et belle réussite, à tel point qu'on ne trouvait plus la moindre bouchée de pain ou la plus petite saucisse en fin de soirée !



UN VÉRITABLE FEU D'ARTIFICE POUR LES JEUNES DU HANDBALL CLUB SOULTZ-SOUS-FORÊTS KUTZENHAUSEN !



De mémoire de handballeurs on ne souvient pas qu'un club ait réussi un tel résultat : champion d'Alsace en excellence départementale simultanément en moins de 14 ans et moins de 18 ans !

Cernay se souviendra longtemps de ces 60 vaillants supporters soultzois qui ont fait face aux 200 supporters adverses et qui ont fait corps avec leurs superbes jeunes joueurs ! Bravo aux joueurs, aux entraîneurs et à toute l'équipe de dirigeants qui œuvrent dans des conditions difficiles eu égard à la vétusté des installations. Toutes nos félicitations ! Et cela met encore plus de pression sur les élus pour que les travaux de rénovation du gymnase se mettent enfin en route. Message reçu !

FÊTE DE LA MOTO ORGANISÉE PAR LES FREE RIDERS

Un soleil éclatant malgré un fond d'air encore un peu frais, une marée de motos, des spectateurs en rangs serrés, le Président avait le sourire des grands jours après deux années de vaches maigres perturbées par les intempéries. Lors de la cérémonie de bénédiction le Maire a souligné la persévérance de toute l'équipe des Free Riders, enfin récompensée, et la signification de cette fête placée sous l'égide de la responsabilité, du respect de l'autre sur la route et de la solidarité.



A FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH

Mobilisation générale, à La Saline, en faveur de la langue régionale. Toutes les classes d'âges, des écoles aux seniors, toutes les catégories, des amateurs aux professionnels, toutes les spécialités, du théâtre alsacien à la chanson, en passant par la Maastub, tout ce monde s'est retrouvé à La Saline pour fêter le printemps de l'alsacien. Et ceci sur une longue période, de début mars à fin mai, afin que le public puisse retrouver son souffle entre les séquences et revenir à la charge.



Le théâtre alsacien a ouvert le feu dès le 9 mars. Le club des aînés a enchaîné, avec Maastub un Witz. Plus de 70 personnes venues de tout le secteur se sont retrouvées à La Saline pour ce moment de communion autour de la culture alsacienne : avec l'accordéoniste François Ballis et un groupe de joyeux lurons de Seebach et environs.



Avec "S'Oschterhasland", "Au pays du lapin de Pâques", par la Compagnie Chricrac, Friehjohr fer unseri Sproch a aussi investi la médiathèque, pour le plus grand plaisir des enfants de 3 à 6 ans.

Des enfants qui, quelques jours plus tard, ont à nouveau été sollicités, cette fois en tant qu'écoliers. Une manifestation d'ampleur, avec 198 écoliers sur scène et Serge Rieger à la baguette. Les parents et grands parents ont occupé le théâtre de La Saline jusqu'à la dernière place pour entendre leurs enfants se confronter à la langue du terroir.



Serge Rieger est revenu, le soir même, en compagnie de Salade Mixte. Ce groupe de joyeux lurons fait l'effort, une fois par an, de présenter un spectacle en alsacien.

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE MUNICIPALE CONCORDIA

Cela faisait quelques temps que la Concordia n'avait pas été en mesure d'organiser un tel concert et c'est non sans émotion que le Maire, également Président d'Honneur, a pris le relais du Président SCHULER pour accueillir le public qui avait confortablement garni le théâtre de La Saline.



En présence du Député REISS, du Conseiller Général STOLZ, Président du Groupement des Harmonies de l'arrondissement de Wissembourg, des Adjointes Lucienne HAAS, en charge de la culture, et Dominique STOHR, de certains maires des environs et de plusieurs conseillers municipaux, le Maire a rappelé que la Concordia était encore en pleine reconstruction. Il a rendu hommage à la ténacité et à la pugnacité de Roger SCHULER et de Marie-Claire LINCK qui ont pris nombre d'initiatives pour assurer la pérennité de l'Harmonie Municipale. Ils ont notamment œuvré pour que Freddy KREISS prenne en mains l'école de musique et l'Harmonie.

Opération réussie en ce qui concerne l'école de musique qui compte aujourd'hui 150 élèves et qui alimente l'orchestre des jeunes créé en partenariat avec l'école de musique ECMU. Un autre partenariat, avec l'Harmonie de Wissembourg cette fois, permet à nos musiciens confirmés d'exercer leur talent dans un environnement digne de ce nom. Un partenariat que nous devons également à Freddy KREISS et qui a permis, d'avoir plus de 40 musiciens sur scène pour un concert de printemps d'une très belle facture !



55^e ANNIVERSAIRE DE L'ENSEMBLE VOCAL

Ils sont toujours une bonne cinquantaine de choristes passionnés par le chant choral. Depuis 1958 ils ont connu un certain nombre de Présidents dont le plus récent est Freddy Schmitt. Ils ont aussi connu un chef emblématique, Robert Fischer. Ils acceptent aujourd'hui d'ouvrir un autre chapitre de leur saga avec le nouveau directeur Gabriel Lustig. Ils sont formidables : ce sont les membres de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts !



Le 6 avril c'est Mademoiselle Mamsell, alias Cathy Bernecker, qui est entrée en scène avec sa leçon d'alsacien. Un spectacle à guichets fermés qui montre, si besoin était, l'aura de l'artiste et la popularité de cette leçon d'alsacien qui est, paradoxalement, longuement et largement expliquée et commentée... en français.



C'est la fête de l'improvisation qui a clos le cycle le 24 mai ! Mais l'équipe d'Impro'Glio a également laissé une place aux jeunes de Roeschwoog et leur pièce les "Schle-geles", à trois représentants de l'atelier Slam en alsacien du collège de l'Outre-Forêt, ainsi qu'au théâtre alsacien plus traditionnel porté par le Mundart Theater!



« ORGEL TEA TIME »

Le 6 janvier le pasteur Krebs a lancé le cycle des six concerts "Orgel Tea Time" qui jalonnent l'année 2013.



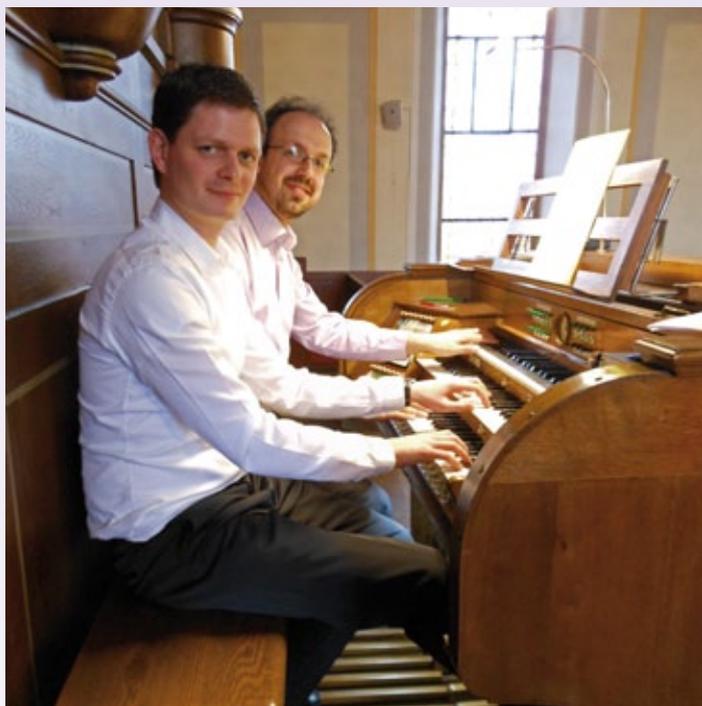
Le premier concert a été donné par l'organiste Jean-Luc IFFRIG qui a su montrer de façon magistrale la finesse et l'étendue du registre de cet orgue romantique, qui peut jouer tous les répertoires, y compris du Bach.



Deuxième concert le 13 février. Pendant plus d'une heure l'organiste, le Pasteur Jean-Claude HUTTCHEN, a emmené l'auditoire de Vivaldi à Max Reger en passant par Dom Benoit, sous l'égide de l'entrée dans le carême en ce mercredi de cendres.

Troisième concert le 24 mars. Un pur moment de bonheur qui nous a été offert par deux organistes d'exception : Guillaume Nussbaum et Gilles Lotz. Avec

des interprétations à quatre mains et quatre pieds, que les auditeurs ont même pu suivre sur grand écran grâce à un ingénieux système de retransmission.



TOUT' ART

Lors du vernissage le Maire a pu souligner la progression de cette manifestation, grâce à la pugnacité de la Directrice de La Saline, Malou Froesel. Il a ainsi pu saluer, pour cette quatrième édition, 38 exposants venus de tous les horizons, y compris des environs de Strasbourg ou de la Lorraine. Et le public, grâce à la diversité et au nombre d'exposants, dont les stands allaient jusqu'à occuper la quasi-totalité du parvis, a répondu présent. Même si les affaires n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes, crise oblige, tout le monde a trouvé ce Tout ' Art très réussi !



IMAGES DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE



SOULTZ-SOUS-FORÊTS SUR LA TOILE

Les différentes activités municipales se sont toutes positionnées sur la toile.



Le site de la commune constitue le vaisseau amiral de la flotte. Avec plus de 4000 visites par mois, un record journalier à 258 visites, www.soultzsousforets.fr est devenu un outil d'information incontournable. À noter qu'à très court terme il sera entièrement compatible avec tous les téléphones portables. Reste à renforcer les services en ligne, un chantier à engager. La commune est aussi présente sur Facebook avec [Soultzsousforêts.fr](https://www.facebook.com/Soultzsousforêts.fr)

La Saline est également présente sur la toile avec www.la-saline.com. La fréquentation de ce site est évidemment dépendante de l'intensité de l'activité culturelle. Dans les mois de forte activité il approche les 1000 visites. La présence sur Facebook prend aussi de plus en plus d'importance.

Quant à la médiathèque, elle vient de relouer son site.

Voir sur soultz-sous-forets.bibli.fr/opac/

> La médiathèque sera fermée du 29/07/2013 au 11/08/2013



LA JOURNÉE DU PATRIMOINE FÊTE CENT ANS DE PROTECTION LE 15 SEPTEMBRE DE 14 À 18 H

La salle voûtée du pôle des services de l'hôtel de ville, le moulin eucharistique de l'église Saint Jean-Baptiste de Hohwiller, au titre des "trésors cachés" et l'église catholique, au titre d'édifice centenaire, ont été mis en avant par le ministère de la culture pour la journée du patrimoine du 15 septembre qui a pour thème cent ans de protection.

Nous y ajoutons évidemment l'église protestante dont on va fêter le centenaire de la rénovation de 1913 en novembre de cette année, et son orgue construit à ce moment-là. Un concert avec présentation de l'orgue par le facteur d'orgue aura d'ailleurs lieu dans l'après-midi.

Enfin la commune profite de cette journée pour organiser une nouvelle après-midi portes ouvertes du pôle des services. Ce sera aussi l'occasion d'honorer l'artiste Évelyne Widmaier qui a fait un don d'un de ses tableaux à la commune. L'histoire locale ne sera pas en reste avec la présentation du livre de Jean-Claude Streicher sur Rosentritt.



> La mairie sera fermée les samedis matins du mois de juillet soit les 6, 13, 20 et 27 juillet

ÉCHOS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS



L'école de musique municipale compte plus de 150 élèves.

Faire de la musique c'est se faire plaisir et aussi, quelque part, s'associer à la leçon de rigueur dont la récompense, chaque fois, est d'interpréter juste et bien sa partition. Alors si vous êtes intéressé(e)

par la musique, n'hésitez pas ! Il n'y a pas d'âge pour commencer à apprendre à jouer d'un instrument de musique.

À l'école de musique nous proposons des cours d'une grande diversité : éveil musical, formation musicale, flûte traversière, clarinette, saxophone, tuba, trompette, basse, euphonium, trombone, percussions, batterie, piano, violon, guitare, harpe, cor, chant et chant choral. Il existe également un orchestre des débutants et un orchestre des jeunes en coopération avec l'ECMU.

La prochaine rentrée est prévue pour la deuxième quinzaine de septembre.

Journée d'inscription le mercredi 4 septembre de 17 à 20 heures, maison de la musique et des associations.

> Mairie de Sultz-sous-Forêts Tél 03 88 80 40 42
M. KREISS Alfred Tél 03 88 80 74 30 entre 18H ET 19H
ou par mail : alfred.kreiss@free.fr

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

C'est au début du mois d'août que le jury communal du fleurissement passera pour primer vos réalisations en matière de décor floral. Les fleurs et les espaces verts avec leur entretien, mais également la propreté et l'aménagement général sont pris en compte. Le jury d'arrondissement passera, quant à lui, la première semaine de juillet. Bon courage et bonne réussite.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

Le conseil d'administration du CCAS s'est réuni deux fois, il a accordé des aides d'urgences (pour payer une facture en attente) d'un montant de 947,95€ et a subventionné les associations d'aides alimentaires à hauteur de leurs dépenses réelles, soit 3 323€. Les subventions des autres associations dont Crocultur' s'élèvent à 908,87€.

À partir de la rentrée 2013-2014, une permanence sera assurée le vendredi de 10h à 11h dans la salle des permanences du pôle des services. Une boîte aux lettres est également à disposition dans la cour de la Mairie.

BILAN DES ACTIONS

Le marché aux fruits et légumes : La récolte a été moins abondante cette année. Par contre les personnes en difficulté sont venues au début du marché organisé par l'association "Repardir", il ne restait presque plus rien à 10h. Mobilisons-nous, la précarité avance aussi dans le monde rural, vous qui avez un jardin, semez, arrosez, récoltez pour la collecte qui aura lieu le Jeudi 10 Octobre 2013 de 17h à 19h au club house du Tennis.



L'action Crocultur' : Le groupe qui réunit des personnes isolées, fragilisées de Sultz sous Forêts et environs fonctionne depuis trois ans; il est animé par l'assistante sociale et une bénévole du CCAS. Cinq rencontres ont eu lieu à la médiathèque de Sultz-sous-Forêts de septembre à mars, puis trois sorties au Musée de la poterie à Betschdorf, au Musée alsacien de Haguenau et au Liebfrauenberg. L'association Mobilex et l'Utams assure le transport des personnes jusqu'au lieu des visites. Sans oublier les spectacles en soirée dont un à la Nef de Wissembourg grâce au soutien de l'association "Tôt ou T'art". Le groupe a également participé à l'exposition "les petits liens" organisée par le Conseil Général à l'occasion de la semaine de l'insertion en novembre 2012, les panneaux sont visibles dans la salle d'attente de l'assistante sociale au pôle des services.

SOULTZ-SOUS-FORÊTS, PÔLE D'ÉQUILIBRE AU CENTRE DE L'OUTRE-FORÊT

En maintenant le rythme d'augmentation de la population de ces vingt dernières années, en favorisant la création d'emplois, en développant les services à la population et aux entreprises, en créant un centre-ville actif et animé, et en renforçant l'accessibilité de la localité, nous voulons que Soultz-sous-Forêts joue pleinement son rôle de pôle d'équilibre au centre de l'Outre-Forêt.

C'est la vision stratégique que nous portons depuis 2008 et dans laquelle s'inscrivent les projets et réalisations de la municipalité : au niveau de l'**urbanisme** avec le PLU, l'habitat en centre-ville et l'éco quartier, sur le plan des **équipements** avec le pôle scolaire et de la petite enfance, les infrastructures sportives - terrain de football, gymnase municipal, terrains de tennis extérieurs et complexe sportif -, les bâtiments culturels, culturels et associatifs maison de la musique et des associations, église de Hohwiller, église catholique et orgue de l'église protestante, synagogue -, dans le domaine de l'**accessibilité** avec l'aménagement des abords de la gare, la rénovation des rues

-Frohnacker, Hoffen, carrefour central et tronçon de la rue du Docteur Deutsch-, les zones bleues, la liaison cyclo piétonne, une meilleure organisation de la circulation et du stationnement, et en matière de **développement économique** avec le pôle des services et son hôtel d'entreprises, le Jardin de La Saline, la relance de la rue des Barons de Fleckenstein, le marché hebdomadaire, la géothermie, un pôle formation ...

Beaucoup de choses ont déjà été réalisées. D'autres sont encore en cours et certains gros dossiers déborderont nécessairement sur la prochaine mandature.

L'équipe Énergies Nouvelles vous souhaite, à toutes et à tous, de passer une agréable période estivale.

*Denise EHRHARD, Céline GEFFROY, Lucienne HAAS, Éric HUBERT,
Pierre MAMMOSSER, Thomas RUBY, Marie José SCHALLER,
Christophe SCHIMPF, Jean-Michel STEPHAN, Dominique STOHR*

Cocorico chante le coq sur son fumier. Le terme fumier peut paraître grossier, on l'admet, mais l'image du gallinacé vantant ses œuvres nous semble actuelle. Comme au temps du « Grain de Sel », lorsque sa basse-cour n'obéit pas à ses ordres, il se met à battre des ailes et à montrer ses ergots. Mais n'en faisons pas une fable de La Fontaine... Un mandat se termine, un autre se prépare : il faut bien vanter ses mérites, c'est de bonne guerre.

Comme depuis 2008, nous restons corrects dans nos expressions, nous avons accepté bien des compromis et même parfois avalé des couleuvres pour ne pas nuire à l'avancement des projets, qui auraient pourtant pu se dérouler avec moins d'aléas et être suivis avec moins de légèreté.

En effet, « lenteurs et précipitations » restent toujours les maîtres mots. Lenteurs... La mairie – enfin terminée – méritait-elle tant de chamboulements? Entre grande verrière et bacs à fleurs géants, escaliers en tous sens et multiples accès, on a pourtant du mal à entrer et surtout à s'en sortir. Le carrefour aurait, lui, mérité d'être réaménagé

bien plus tôt pour ne pas devoir être terminé en catastrophe avant la rentrée ... et avant la fin du mandat ! Pour nos jeunes, retrouveront-ils à la rentrée un chantier et des salles de classes à ciel ouvert ? Cela aidera-t-il le personnel à mieux maîtriser certains bambins ? On peut craindre le pire pour septembre.

Précipitation croissante à l'approche de la fin du mandat : on voit réapparaître de vieux projets et on démarre tous azimut : cimetière juif, fenêtres de la synagogue, gymnase du collège (annoncé jadis comme multisports), tandis que les avenants et les surcoûts continuent à fleurir.

Pour notre part, nous avons essayé d'être force de proposition et nous continuons à nous engager pour faire avancer les projets communaux, améliorer votre cadre de vie et pour, avec vous et pour vous, qu'il fasse bon et bien vivre à Soultz et Hohwiller.

À quelques jours de la Fête Nationale, nous vous souhaitons un agréable été. Scheni Ferie an alli !

*Alfred SCHMITT – Paul BOISSARIE – Christian KLIPFEL
Claude LINDNER - Jean-Laurent VONAU – Christian WAGNER*

Toute la population est cordialement invitée à cette Grande Fête Nationale

Fête Nationale

Samedi 13 juillet



Au Parc du Bruehl

20h30

Distribution de bons pour petits pains et saucisses aux enfants.

20h45

Lancement des festivités au Bruehl par le Maire et interprétation de la Marseillaise par Laure Muller.

21h45

Distribution de lampions aux enfants.

22h00

Retraite aux flambeaux autour du Bruehl pour jeunes et moins jeunes. Le chemin sera jalonné de tableaux dansés illustrant l'histoire du 14 juillet.

A la tombée de la nuit...

Feu d'artifice!

Tout au long de la soirée

Bal populaire organisé par le HBSK et animé par le Duo André.



Sur le Parvis de La Saline

20h15

Cérémonie officielle, allocution du Maire puis défilé vers le Parc du Bruehl. Toute la population est invitée à cette cérémonie officielle.



Ville de Sultz-sous-Forêts